



Envoyé en préfecture le 05/07/2019  
Reçu en préfecture le 05/07/2019  
Affiché le 05/07/2019  
ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_97-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 24 juin 2019  
Date d'affichage : 24 juin 2019

### SEANCE DU 02 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux de Mons.

#### Présents avec voix délibérante :

Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Henri SULLO (suppléant de Stéphane BARDIN), Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET,  
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY,  
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT,  
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS,  
Philippe LE PONT a donné pouvoir à Yves RAILLIERE.

#### Absents représentés

Stéphane BARDIN, Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude PAPUT

#### Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Pascal ROUGIER

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2019-97 : SCHEMA DE RANDONNEE

Rapporteur : Bernard FERRIERE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma de randonnée et l'amélioration de la signalétique correspondante, il est prévu de lancer un marché pour la conception, la fourniture et la pose des éléments de signalétique.

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le 05/07/2019

ID : 063-200071199-20190702-CCPL\_2019\_97-DE

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de lancer le marché,
- de déléguer au président le choix des prestataires et la signature du marché.
- dit que les crédits sont prévus aux opérations 18 et 54 du BP 2019.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 05/07/2019

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

